NON A LA REPRESSION DES SYNDICALISTES !

PLUS FORT QUE LES HAINES LA CHAINE HUMAINE

La criminalisation de l'action syndicale, spectaculaire pour José Bové (Confédération Paysanne) et Alain Hébert (C.G.T.) tend à devenir une habitude. A nos portes, les attaques graves subies par des militants syndicaux, notamment à EDF, Prosys, Education Nationale, C.P.A.M., Bourgeois, Crédit Agricole ... ont amené l'Assemblée Générale du 26 avril 2003 de la Chaîne Humaine contre les haines à la conclusion que "**ces problèmes ne doivent pas être à la charge des seuls syndicats : partis, associations, et citoyens doivent les aider !**"

Les syndicalistes ne sont pas des criminels : au moment où les affaires du sang contaminé et du Crédit Lyonnais sont classés et que Chirac se prépare à une immunité à la Berlusconi, il faut décréter l'immunité syndicale.

JE DEMANDE UNE IMMUNITE POUR LES SYNDICALISTES

Nom	Prénom	Adresse	Mél	Signature

A renvoyer à Chaîne Humaine contre les Haines
Pierre BOUKHALFA 2, avenue Pierre Mendès-France 74960 CRAN-GEVRIER